

CAHIER DES CHARGES

Création et déclinaison d'identités graphiques pour des projets européens

I. Présentation et contexte

I. 1. Présentation

Tenerdis est le [pôle de compétitivité](#) de la transition énergétique en Auvergne Rhône-Alpes. Il ambitionne de jouer un rôle moteur dans l'atteinte de la neutralité carbone en favorisant l'innovation, la création de valeur et d'emplois durables.

Association loi 1901 gouvernée par un Conseil d'administration, Tenerdis fédère 270 entreprises (grand groupes, ETI, PME et TPE), collectivités, et organismes de recherche et de formation, pour faire émerger et déployer des solutions et des écosystèmes énergétiques efficents, sobres et bas carbone au cœur des territoires.

L'action de Tenerdis doit répondre à 4 enjeux majeurs :

- La production d'énergies renouvelables
- Leur stockage et leur conversion
- Leur pilotage et leur distribution
- Leur impact environnemental

Tenerdis est actif sur 9 filières technologiques (photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, gaz renouvelables, hydrogène, infrastructures électriques, construction, batterie, chaleur/froid), au service des écosystèmes territoriaux ruraux, urbains et industriels.

Les principales missions de Tenerdis

- Aider ses membres à identifier les mécanismes de financement adaptés
- Soutenir et sélectionner les projets d'innovation de ses membres, PME/ETI en particulier
- Contribuer à promouvoir les entreprises et leurs solutions innovantes en France et à l'international
- Favoriser les mises en relation entre membres pour développer leurs activités communes
- Accompagner ses membres dans le déroulement de leur projet

I.2. Contexte

Tenerrdis a identifié le développement de ses activités à l'échelle européenne comme une priorité. Pour ce faire, le pôle candidate à des appels à projets de la Commission européenne.

Au sein de consortiums réunissant différents acteurs européens, Tenerrdis se positionne, dans le cadre des réponses, comme *work package leader* sur les volets communication – dissémination – exploitation.

En juin 2024, Tenerrdis a décroché un projet répondant à l'appel HORIZON-CL5-2023-D2-02 : le projet SOLVE qui a pour objectif de développer des batteries à état solide (Durée du projet : 4 ans / 10-12 partenaires). Tenerrdis est leader de la tâche communication sur ce projet et a ainsi développé son identité visuelle, l'univers graphique qui l'entoure ainsi que plusieurs outils de communication, dont un site web. Le Pôle aura la charge l'animation et le suivi de la communication du projet pendant toute sa durée.

Les objectifs en matière de communication (de chaque projet)

- Présenter le projet : objectifs, consortium, livrables publics, etc.
- Valoriser les résultats du projet
- Communiquer sur les évènements auxquels les membres du consortium participent
- Communiquer sur les évènements organisés par les membres du consortium
- Créer une communauté d'acteurs intéressée par le sujet et les impliquer au maximum tout au long du projet
- Faciliter le passage d'informations entre membres du consortium
- Toucher un public selon les cibles demandées par la Commission Européenne

Les cibles de communication (de chaque projet)

- Bénéficiaires du projet (précisée par la Commission Européenne pour chaque projet)
- Membres du consortium (laboratoire de recherche, entreprises, collectivités)
- Commission européenne

II. Objet et contenu de la mission

II. 1. Objet et contenu général

L'objet de la mission est de **créer l'identité graphique et de la décliner sur les supports print et numérique de chaque projet européen remporté par Tenerrdis entre 2026 et 2028.**

Le titulaire de la présente consultation aura la charge des créations graphiques, adaptation ou mise à jour des outils et supports existants, pour toute la durée de vie des projets (voir calendrier des projets au chapitre I.2.).

Pour l'ensemble des supports, les textes (généralement en langue anglaise) seront fournis par Tenerdis.

Les photographies seront fournies par Tenerdis ou à rechercher par le titulaire (en ce cas, l'achat d'art sera pris en charge par Tenerdis).

Les impressions / fabrications seront à la charge de Tenerdis.

À titre indicatif, Tenerdis envisage de faire concevoir au titulaire les outils suivants pour chaque projet remporté (liste non exhaustive) :

- Logo (et document formalisation des règles d'utilisation et grands principes graphiques)
- Charte graphique complète avec une typographie (qui devra impérativement être libre de droit)
- Gabarit Powerpoint
- Papier en-tête
- Couverture et gabarits pour visuels LinkedIn (à l'instar de <https://www.linkedin.com/company/resilex-project/>)
- Site internet type site vitrine (voir II. 2.)
- Kakémono
- Factsheets (généralement A4 RV)
- Gabarit de newsletter annuelle
- Rapports d'activités annuels
- Cartes de vœux digitale
- Habillage graphique de vidéos (prises de vue et montage réalisés par Tenerdis)

II. 2. Les sites internet

L'élaboration de chaque site internet recouvre toutes les actions permettant de livrer le site « clé en main » à Tenerdis. Elle comprend les phases de conception, de production, de vérification, de livraison, d'hébergement, de statistiques, d'évolutions mineures et de maintenance.

Chaque site devra être mis en ligne **au plus tard 3 mois après le démarrage du projet**. Il restera en ligne 3 ans après la clôture du projet.

Le prestataire retenu proposera une arborescence, qu'il fera valider à Tenerdis. Il pourra se baser sur les exemples de sites internet existants :

- <https://resilex-project.eu/>
- <https://aewenproject.eu/>
- <https://aegirproject.eu/>
- <https://solveproject.eu/>

La charte graphique du projet sera appliquée et déclinée sur l'ensemble des pages du site dédié.

Exigences iconographiques

Le titulaire pourra intégrer des visuels sélectionnés par ses soins. Ceux-ci devront soit être libres de droits, soit utilisables sans durée limitée avec mentions des crédits s'y rapportant, soit être des contenus sous licence Creative Commons.

Le titulaire prévoira au sein du back-office un champ permettant de gérer les crédits photos.

Exigences ergonomiques et créatives

L'ergonomie des pages, une expérience utilisateur fluide, intuitive et cohérente, la clarté de l'interface et de ses différents éléments (navigation, contenus, niveaux de lecture), l'attractivité du design et l'application de la charte graphique sont des éléments essentiels.

Exigences fonctionnelles

Chaque site devra être dynamique, avec des fonctionnalités permettant de faciliter la consultation des contenus de façon cohérente et répondre aux exigences du responsive design. Chaque information devra y être trouvé facilement, notamment grâce à une barre de recherche.

Chaque page permettra un retour à la page d'accueil, un accès au menu principal et une remontée en haut de page.

Administration du site

La solution proposée devra permettre une interface d'administration simple et complète du site par Tenerdis. Wordpress sera privilégié.

Un guide d'utilisation du back-office sera formalisé par le titulaire, en français et en anglais.

Compatible sur tous les périphériques

Le site web pourra être consulté sur tout type de périphérique (ordinateur, tablette, smartphone) de manière responsive.

Création d'une adresse mail de contact

Une adresse mail de contact du même nom de domaine (.eu) devra être créée pour recueillir les prises de contacts externes.

Exemple : contact@solveproject.eu

Statistiques

Un outil d'analyse d'audience sera mis en place. Matomo ou Google Analytics seront les solutions privilégiées.

Référencement

Chaque site devra être optimisé pour un référencement naturel. Chaque site doit permettre aux moteurs de recherche d'indexer l'ensemble des pages et des contenus. Une attention particulière sera portée sur ce volet, car il existe de nombreux projets européens homonymes.

Gestion des cookies

Le titulaire mettra en place un outil de gestion des cookies. Il devra être RGPD compliant.

Hébergement

Chaque site sera hébergé par le titulaire (durée du projet + 3 ans). Le nom de domaine sera géré par le titulaire.

Suivi et assistance

Le titulaire assure la correction des erreurs et la maintenance de chaque site pendant 2 phases :

- Une période de trois mois après la mise en ligne (prix forfaitaire)
- Toute la durée de vie du site (contrat de maintenance annuel avec forfait d'heures inclus) : durée du projet + 3 ans

II. 3. Modalités de réalisation de la mission

La mission du titulaire est conditionnée par la sélection par la Commission européenne des projets sur lesquels Tenerdis est positionné comme *work package leader communication*.

Le titulaire devra pouvoir travailler de manière simultanée sur plusieurs identités graphiques et leurs déclinaisons, si toutefois Tenerdis était retenu pour les appels à projets sur lesquels il est positionné.

Démarrage de la mission

Tenerdis informera le titulaire de la présente consultation dès connaissance des réponses de la Commission européenne.

Une réunion de brief de 2 heures (en présentiel ou distanciel) avec le service communication et le service Europe de Tenerdis sera programmée dans les 7 jours après la réponse de la Commission européenne. Une présentation du/des projet.s sera proposée au titulaire à cette occasion.

Aucune prestation ne pourra être engagée avant la signature du Grant Agreement (contrat qui lie le consortium avec la Commission Européenne) et dont les délais de relecture prennent parfois plusieurs mois après la réponse favorable de la Commission Européenne.

Un premier devis, pour la conception du logo du projet, sera ensuite établi par le titulaire.

Dès la prise de brief, le titulaire réalisera 3 propositions d'identité (logos et univers graphique) pour chaque projet, sous un délai de 3 semaines. Chaque proposition devra être présentée. Le titulaire devra exprimer les raisons de ces choix.

Dans le scénario idéal :

Ces 3 propositions feront l'objet d'une « pré-validation » par Tenerdis, avant d'être dévoilées lors de la réunion officielle de lancement du projet. Le choix du logo interviendra à ce stade : vote des partenaires du consortium, validation finale du choix du logo par le coordinateur du projet.

Dans le scénario B (par souci de simplicité) :

Ces 3 propositions feront l'objet d'une « pré-validation » par Tenerdis, avant d'être présenté au coordinateur. Le choix du logo sera tranché sans passer par un accord avec les membres du consortium.

Cette première prestation sera facturée une fois les livrables fournis : logo aux formats CMJN, RVB et vectoriels, notice d'utilisation.

Premières déclinaisons

Dès validation du logo, le titulaire concevra la charte graphique, sur la base des outils prioritaires :

- Template PowerPoint : modèles de couverture, de slide intercalaire et de slide de contenus
- Template Word : documents de travail divers, papier en-tête et suite de lettre
- Site internet : voir II. 2.

Il émettra un devis en amont du travail, et finalisera impérativement les outils 3 mois après la réunion officielle de lancement de chaque projet.

Tenerdis se réserve le droit de demander 2 pistes graphiques (rough) au titulaire du marché. Le titulaire finalisera chaque support sur la base des éléments de correction demandés par Tenerdis, incluant les différents allers et retours nécessaires à la validation finale. Le titulaire est tenu de prendre en considération les observations et modifications formulées par Tenerdis.

Le titulaire devra s'assurer que ses différentes productions respectent bien les réglementations légales demandées par la Commission Européenne. Une vigilance particulière devra être portée sur les logos témoignant des financements européens (et qui sont soumis à une réglementation particulière) ainsi que sur les messages obligatoires à mentionner sur les documents officiels.

Cette prestation sera facturée une fois les livrables fournis :

- Site internet mis en ligne et consultable, outil de suivi statistiques fonctionnel
- Modèle PowerPoint
- Modèle Word

Autres outils

La déclinaison des autres outils sera ensuite lancée sur la base des besoins identifiés par Tenerdis.

Tenerdis formalisera ses demandes de conception ou déclinaison de supports de communication par mail. Des éléments de brief, les textes et photos (sous réserve pour ce dernier point) seront fournis au titulaire. Un brief téléphonique pourra être organisé. Le titulaire émettra un devis correspondant à la commande.

Le titulaire réalisera une première version du support commandé, sous un délai formalisé dans la demande.

Pour la conception graphique de supports non existants, Tenerdis se réserve le droit de demander 2 pistes graphiques (rough) au titulaire du marché.

Le titulaire finalisera le support sur la base des éléments de correction demandés par Tenerdis, incluant les différents allers et retours nécessaires à la validation finale. Le titulaire est tenu de prendre en considération les observations et modifications formulées par Tenerdis.

Ces prestations seront facturées une fois les livrables fournis :

- Les fichiers sources (Illustrator, InDesign ou Photoshop)
- PDF HD pour impression
- PDF BD pour mise en ligne

III. Déroulé de la consultation

III. 1 Planning de la consultation

- Lancement de la consultation : 13/10/2025
- Clôture de la consultation : 03/11/2025 à midi
- Choix du titulaire : 10/11/2025

III. 2 Choix du titulaire

Chaque candidat à la présente consultation est invité à transmettre :

- les documents « Décomposition du prix global et forfaitaire » et « Bordereau de prix unitaires » joints au présent cahier des charges complétés, datés et signés
- une description de l'équipe qu'il compte mettre à disposition de Tenerdis pour la réalisation de la mission
- une note méthodologique pour la réalisation d'un site internet et un retro-planning de réalisation de la mission (phases démarrage de la mission et premières déclinaisons)

- tous documents annexes qu'il jugera utile pour compléter sa proposition, une liste de références qui démontre la capacité à mener à bien la mission : identités visuelles déclinées sur des supports print et web, sur des sujets liés à l'énergie, à la recherche et à l'innovation
- une déclaration sur l'honneur dument datée et signée par le candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125 et L125-3 du code du travail.
- un extrait Kbis
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du jugement prononcé à cet effet
- dans le cas d'une sous-traitance, de tout ou partie de la prestation, le détail de la répartition des missions doit être précisée

Ces documents doivent être envoyés le 03/11/2025 à midi au plus tard, par courriel, aux adresses suivantes :

- quentin.morel@tenerrdis.fr
- marie-laure.payerne@tenerrdis.fr

Toute proposition reçue après la date et heure butoirs ne sera pas prise en compte.

Le titulaire sera retenu sur la base de 3 critères :

- Prix : 35 %
- Méthodologie de réalisation d'un site internet et délais de réalisation de la mission (phases démarrage et premières déclinaisons) Références : 35 %
- Composition de l'équipe, compétences répondants aux besoins pour la réalisation de la mission : 30 %

III. 3 Coût de préparation des offres de service

Tous les coûts de préparation de l'offre de service sont à la charge exclusive des soumissionnaires.

III. 4 Renseignements

Pour tout renseignement d'ordre technique, les candidats peuvent s'adresser à quentin.morel@tenerrdis.fr (chargé de communication).

Pour tout renseignement d'ordre administratif, les candidats peuvent s'adresser à marie-laure.payerne@tenerrdis.fr (responsable administration et finances).

Tout renseignement ou complément d'information doit être formulé par écrit, et transmis par voie électronique. Dans un souci d'égalité, les réponses apportées à un candidat durant la consultation seront communiquées aux autres, sous réserves que ceux-ci se soient fait préalablement connaître.

IV. Prix et facturation

Le prix des prestations sera ferme pour la durée totale de la mission, sauf réévaluation indiciaire à date anniversaire. Dans ce cas, le titulaire précisera la formule de calcul de l'indice et son évaluation sur les 5 dernières années.

Le règlement des prestations sera émis par virement bancaire sur factures semestrielles pour la période écoulée, payables à 30 jours fin de mois.

Aucun paiement ne pourra être versé au titulaire avant le début officiel du projet. De la même manière, aucune facture concernant le projet ne pourra être datée avant le commencement officiel.